

# LA VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

## en vue d'études supérieures



### BAC GÉNÉRAL

Il mène principalement à des filières d'études longues de Bac+3 à Bac+5.

### BAC TECHNOLOGIQUE

Il conduit principalement à des études supérieures techniques de Bac+2 (BTS/BTSA), et/ou à des études plus longues (BUT, licence, écoles d'ingénieurs, de commerce...).

## Seconde GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Elle permet de **consolider les connaissances acquises au collège** et d'en **découvrir de nouvelles afin d'orienter la poursuite d'études** en classe de 1<sup>re</sup> générale ou 1<sup>re</sup> technologique. En début d'année, un **test de positionnement** permet d'identifier le niveau en **français et en mathématiques** de l'élève.

Elle comprend :

#### DES ENSEIGNEMENTS COMMUNS pour tous :

- > Français
- > Mathématiques
- > Histoire-géographie
- > Sciences économiques et sociales
- > Sciences de la vie et de la Terre
- > Physique-chimie
- > Langues vivantes étrangères et régionales (LVA et LVB)
- > Sciences numériques et technologie
- > Enseignement moral et civique
- > Éducation physique et sportive

#### DES ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS : 2 MAXIMUM (1 option générale et 1 option technologique).

En fin de 3<sup>e</sup>, l'élève peut choisir une partie de son programme de 2<sup>de</sup> en sélectionnant un ou deux enseignements optionnels. L'intérêt est de lui faire découvrir de nouvelles disciplines et l'aider à choisir les spécialités générales ou technologiques de 1<sup>re</sup>.

### Cas spécifique

#### La filière STHR

Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration est la seule filière de Bac technologique qui démarre dès la 2<sup>de</sup>.

	OPTIONS GÉNÉRALES	OPTIONS TECHNOLOGIQUES
<b>DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Langues et cultures de l'Antiquité : Latin</li> <li>&gt; Langues et cultures de l'Antiquité : Grec</li> <li>&gt; Langues vivantes C (étrangère ou régionale)</li> <li>&gt; Langue des signes française</li> <li>&gt; Arts (arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, danse, musique ou théâtre)</li> <li>&gt; Éducation physique et sportive</li> <li>&gt; Arts du cirque</li> <li>&gt; Écologie-agronomie-territoires-développement durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Management et gestion</li> <li>&gt; Santé et social</li> <li>&gt; Biotechnologies</li> <li>&gt; Sciences et laboratoire</li> <li>&gt; Sciences de l'ingénieur</li> <li>&gt; Création et innovation technologiques</li> <li>&gt; Création et culture-design</li> <li>&gt; Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre (nécessaire pour l'entrée en 1<sup>re</sup> du Bac S2TMD)</li> <li>&gt; Atelier artistique</li> </ul>
<b>DANS LES LYCÉES AGRICOLES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Langues vivantes C (étrangère ou régionale)</li> <li>&gt; Education physique et sportive</li> <li>&gt; Écologie-Agronomie-Territoires-Développement durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives</li> <li>&gt; Pratiques professionnelles</li> <li>&gt; Pratiques sociales et culturelles</li> <li>&gt; Sciences et laboratoire (dans certains lycées)</li> </ul>



Retrouvez la liste des établissements dans la rubrique « Enseignements optionnels en 2<sup>de</sup> GT »

### À NOTER

#### POUR LA VOIE GÉNÉRALE

En fin de seconde, l'élève choisit 3 enseignements de spécialité suivis en 1<sup>re</sup>. 2 sont conservés en Terminale.



- > Les études et la cartographie des enseignements de spécialités  
[secondes-premieries2022-2023.fr](https://secondes-premieries2022-2023.fr)
- > Réussir au lycée  
[education.gouv.fr/reussir-au-lycee](https://education.gouv.fr/reussir-au-lycee)
- > Bac général en Agriculture  
[educagri.fr/formations/ensgt-secondaire/bac-general](https://educagri.fr/formations/ensgt-secondaire/bac-general)

## 1<sup>re</sup> et Terminale GÉNÉRALE

Ces classes conduisent à un baccalauréat général. Elles se composent d'enseignements communs, d'enseignements optionnels et d'enseignements de spécialité, à partir de la 1<sup>re</sup>, choisis par les élèves en fonction de leur projet.

### // ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

#### DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- > Arts : arts plastiques/ cinéma-audiovisuel/histoire des arts/ danse/ musique/ théâtre/ arts du cirque (au choix)
- > Éducation physique, pratiques et cultures sportives
- > Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- > Humanités, littérature et philosophie
- > Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- > Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- > Mathématiques
- > Numérique et sciences informatiques
- > Physique-chimie
- > Sciences de la vie et de la Terre
- > Sciences de l'ingénieur
- > Sciences économiques et sociales

#### DANS LES LYCÉES AGRICOLES

- > Biologie-écologie
- > Mathématiques
- > Physique-chimie

#### EN PREMIÈRE

**3**

enseignements de spécialité



#### EN TERMINALE

**2**

parmi les 3 suivis en 1<sup>re</sup>.



## 1<sup>re</sup> et Terminale TECHNOLOGIQUE

Ces classes préparent à un baccalauréat technologique pour lequel il faudra choisir une filière en fin de 2<sup>nd</sup>e parmi ces **8 séries** :

- > Bac STI2D : Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable
- > Bac ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social
- > Bac STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
- > Bac STL : Sciences et Technologies de Laboratoire
- > Bac STAV : Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (enseignement agricole uniquement)
- > Bac STD2A : Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués
- > Bac S2TMD : Sciences et Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse
- > Bac STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration (2<sup>de</sup> spécifique conduisant au Bac STHR)

Elles se composent d'enseignements communs, d'enseignements de spécialité attachés à la série (3 enseignements de spécialité suivis en 1<sup>re</sup> et 2 conservés en terminale) et d'enseignements optionnels pour les élèves qui le souhaitent.

### i À NOTER

#### AU LYCÉE

**54 heures/an**  
dédiées à l'orientation

pour aider à construire un projet. Ce temps, donné à titre indicatif, est réparti selon les besoins des élèves et les modalités mises en place dans l'établissement.



Retrouvez la liste des établissements dans la rubrique « Les formations générales et technologiques »



[horizons21.fr](http://horizons21.fr)  
Ce site permet de simuler et combiner des enseignements de spécialité ou des séries technologiques.

[terminales2022-2023.fr](http://terminales2022-2023.fr)